

Monsieur Monsieur G. Van Crombrugge a Grammont

Mon bien cher Père

L'intérêt que vous prenez au petit établissement que Dieu m'a fait la grace de former en faveur des pauvres garçons, semble m'autoriser à vous offrir, en mon absence, la charge d'ordonner les ouvrages que je suis obligé de faire au Couvent des Carmes, pour le rendre propre à l'école que je desire y établir. Ce n'est pas, je l'avoue, une fonction brillante aux yeux du monde, que celle dont il s'agit, mais elle n'en est pas moins précieuse aux yeux de la foi: elle donnera plus de joie, au moment où les illusions de la terre s'évanouissent, que tout ce qui excite ici si vivement les desirs de l'ambition; mais je connais vos dispositions à cet égard et il serait superflu de m'étendre sur l'utilité et l'excellence d'une oeuvre uniquement entreprise pour l'utilité de la jeunesse indigente et pour la gloire de Dieu. Je m'en rapporte donc à votre zèle à seconder mes vues et à votre intelligence dans ces sortes d'ouvrages; vous connaissez mes intentions. Monsieur Godefroy ainsique Monsieur Bridart vous seconderont par-tout où ils pourront; ils vous feront connaître et mes droits et mes ressources. Je vous prierai seulement de faire commencer les ouvrages le plutôt possible afin que tout soit prêt pour recevoir les Enfants et leurs bons Maîtres, pour la nouvelle année, s'il est possible. Agréez, je vous prie, l'expression sincère du respect et de la piété filiale avec les quels j'ai l'honneur d'être, très-cher Père

Votre tout dévoué et soumis fils

Alost 17 novembre 1817.

C: G: Van Crombrugge Prêtre

Permettez, s'il vous plait, que ma chère Mère trouve ici l'assurance de mon respectueux attachement et du plus tendre dévouement.